S A M E A D RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Service d'Aide Multi Professionnelle pour Enfants et Adolescents en Difficultés

Préambule :

L'année 2017 a été marquée pour le SAMEAD par plusieurs évènements majeurs :

- La signature en mars 2017 d'une convention triennale avec l' ARS de financement de notre dispositif.
- La décision inéluctable de restreindre le nombre d'enfants pris en charge chaque année du fait de l'absence de ressources complémentaires à celles de l ARS .
- La décision de demander une participation financière aux soins par les familles .
- Les conséquences de ces restrictions budgétaires sur le délai de prise en charge des enfants et sur le maintien d'un lieu de consultation sur Saint Just enChevalet.
- Le non recrutement d'un poste de psychologue libéral et le renoncement d'une art thérapeute libérale à continuer son activité.

Par ailleurs l'année 2017 a été très riche en rencontres à la recherche de partenaires financiers. Elles nous ont permis ,sinon de trouver les ressources financières recherchées,tout au moins de promouvoir et de faire connaitre l'intérêt de ce dispositif dans la prise en charge de la souffrance mentale des enfants et adolescents de nos territoires ruraux isolés délaissés.Notons aussi l'écoute et la bienveillance des élus territoriaux que nous avons rencontrés et qui nous accompagnent dans nos démarches de reconnaissance .

LE TERRITOIRE DU SAMEAD
et lieux d'exercice

Lieux de consultation des professionnels en 2017:

1 - Saint Symphorien de Lay

2 - Régny

3- Saint Germain Laval

4- Saint Just en Chevalet (jusqu'au 01/01/2018)

5- Balbigny

L'EQUIPE DU SAMEAD

Me AVIEZ Caroline	Psychologue
Me BIDOLIN Corinne	Psychologue
Me BŒUF Céline	Psychologue
Me BOURDIN Anaïs	Psychomotricienne
Me BRESCANCIN Isabelle	Infirmière coordinatrice
Mr CHAMBARD Romain	Psychologue Arrêt activité 01/07/17
Me COLLET Stéphanie	Psychologue
Me DELHOMME Régine	Secrétaire
Mr DUPONT Pierre	Psychomotricien
Dr MOSCHETTI Fabrice	Pédopsychiatre
Me MUZELLE Céline	Art-thérapeute Arrêt activité 31/12/17
Dr MUZELLE Roland	Médecin coordonnateur
Dr POLI Cécile	Pédopsychiatre
Me TRIANA Brenda	Psychologue

ACTIVITE DU SAMEAD EN 2017

Elle concerne principalement les enfants et adolescent(e)s, âgés de 4 à 17 ans, résidant sur le territoire du SAMEAD élargi sur 4 communautés de communes au premier janvier 2015.

La file active de 2017 a été de 482 enfants.
Il y a eu 208 entrées, donc 10 réintégrations.
Il y a eu 250 sorties,
- Ont été effectués : **4708 consultations.**
- **94 bilans** de psychomotricité et de dépistage, évaluation des troubles des apprentissages.
- **131** consultations familiales
- **48 h de synthèse** entre les professionnels psychologues, psychomotriciens, art -thérapeute et le médecin coordonnateur
- **44 h de réunions cliniques (soit 24 réunions réparties sur Saint Symphorien de Lay et Saint Germain Laval)** entre l'équipe et le pédopsychiatre.
- **26 consultations effectuées par les pédopsychiatres sur sites.**

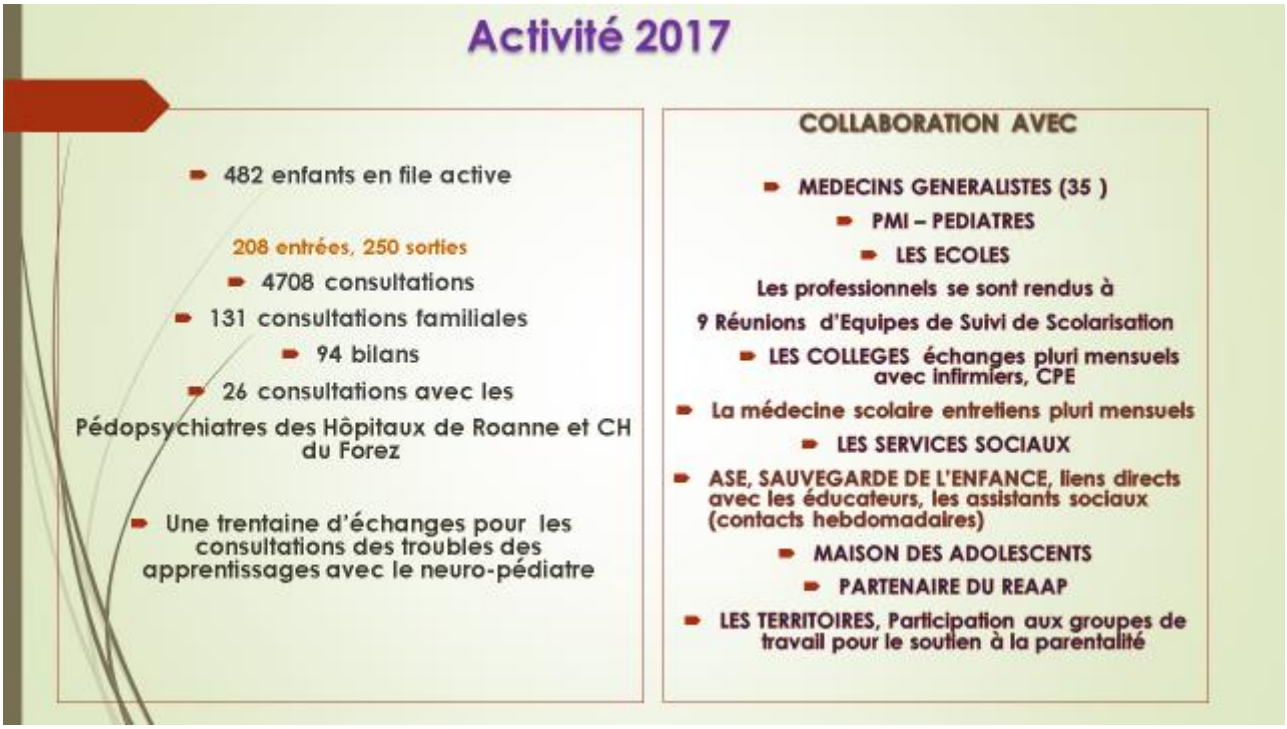

EVOLUTION DES PRISES EN CHARGE du SAMEAD

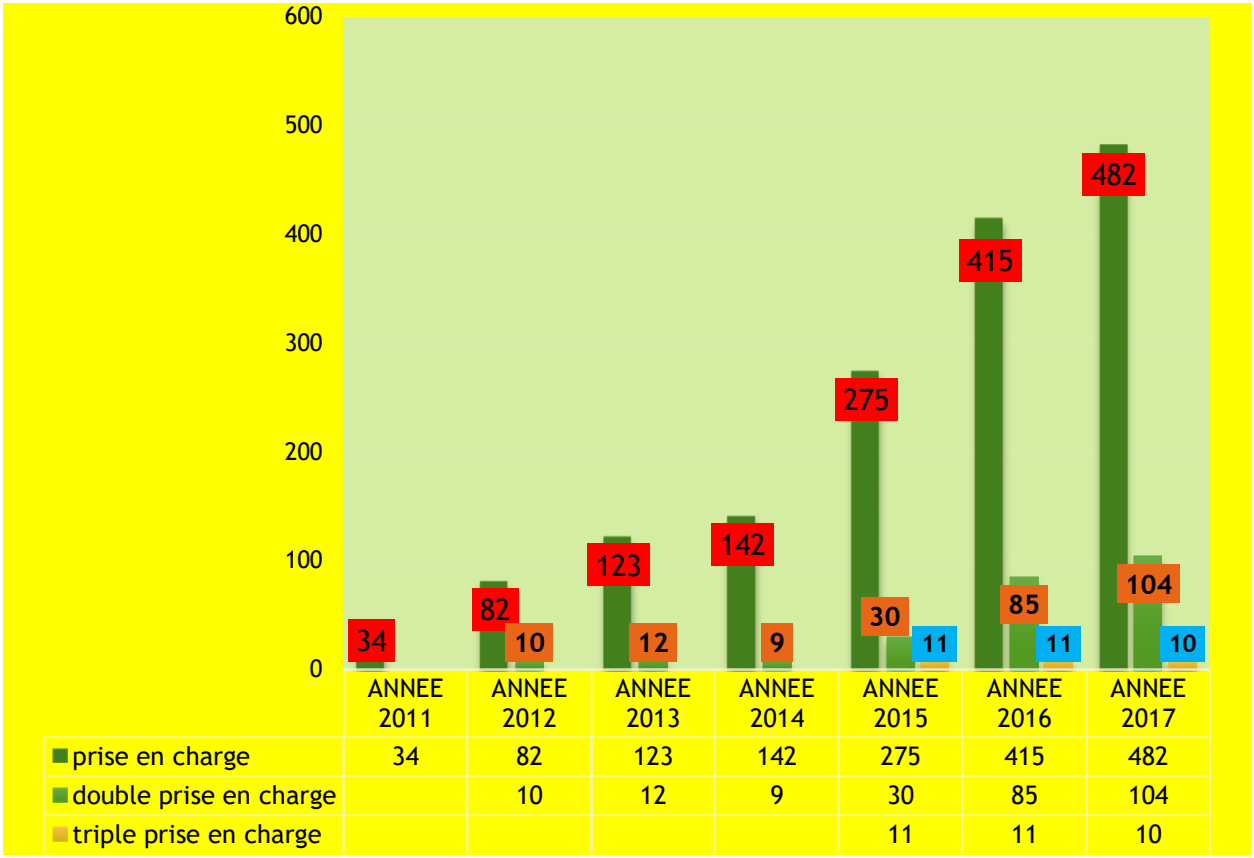

	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017
prise en charge	34	82	123	142	275	415	482
double prise en charge		10	12	9	30	85	104
triple prise en charge					11	11	10

EVOLUTION SUR LA COPLER

avant l'ouverture aux autres territoires

File active

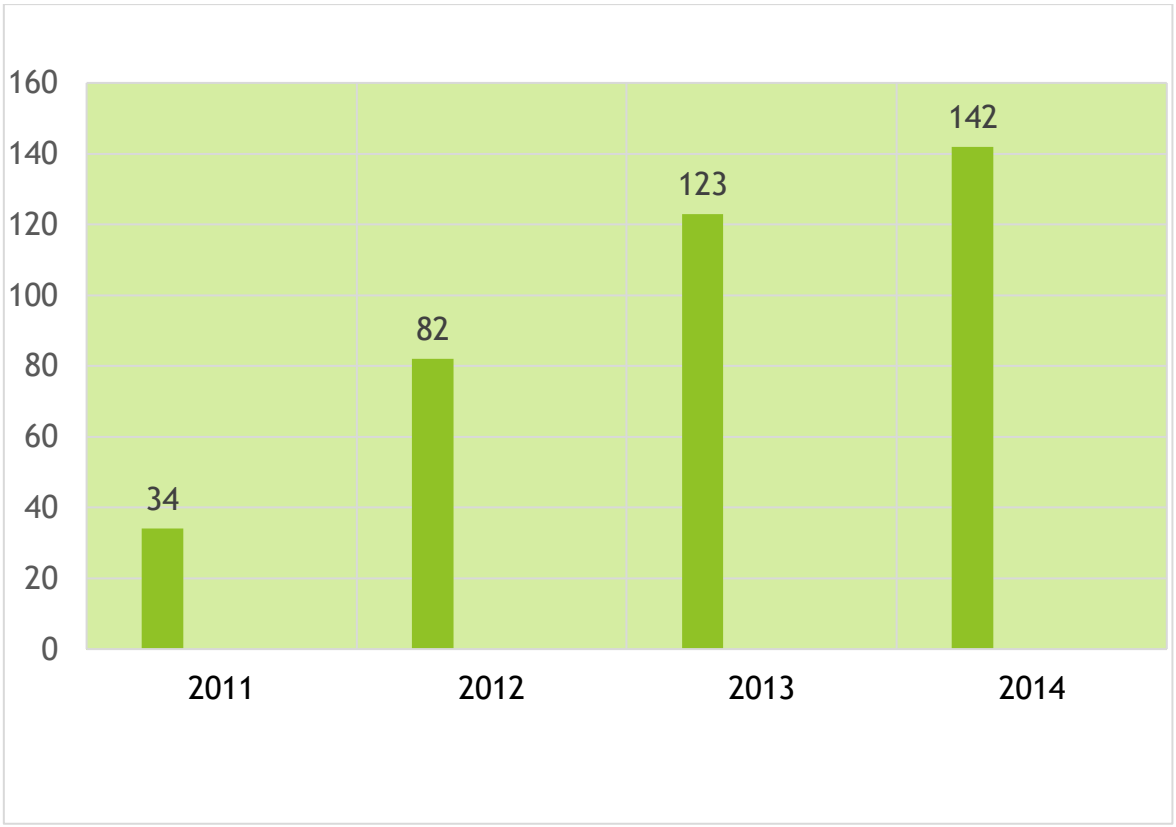

Cette année 2017 on peut observer l'évolution du SAMEAD sur ces **trois premières années d'ouverture des territoires**
Si l'on compare deux terrritoires la COPLER de 2011-2013 , la COBY, sur trois années, on remarque que :
L'évolution de la COPLER est de **261 %** pour **328 %** pour la COBY.
La CCVAI est de **126,66%** et la CCPU de **182 %.** Cepedant il est difficile d'évaluer au plus juste la progression. Pour la COPLER le SAMEAD s'est ouvert à l'ensemble du territoire que l'année 2012 son évolution a été alors de **241** %. La CCPU, la deuxième année d'ouverture a eu un taux de progression **de 188% et la COBY de 208 %.**
En raison du blocage de la file active, du départ du psychologue en Juillet, il n'y a plus eu de consultation sur le site de la CCPU. Les patients sont reçus sur St Germain Laval.

Taux d'accroissement de la file active

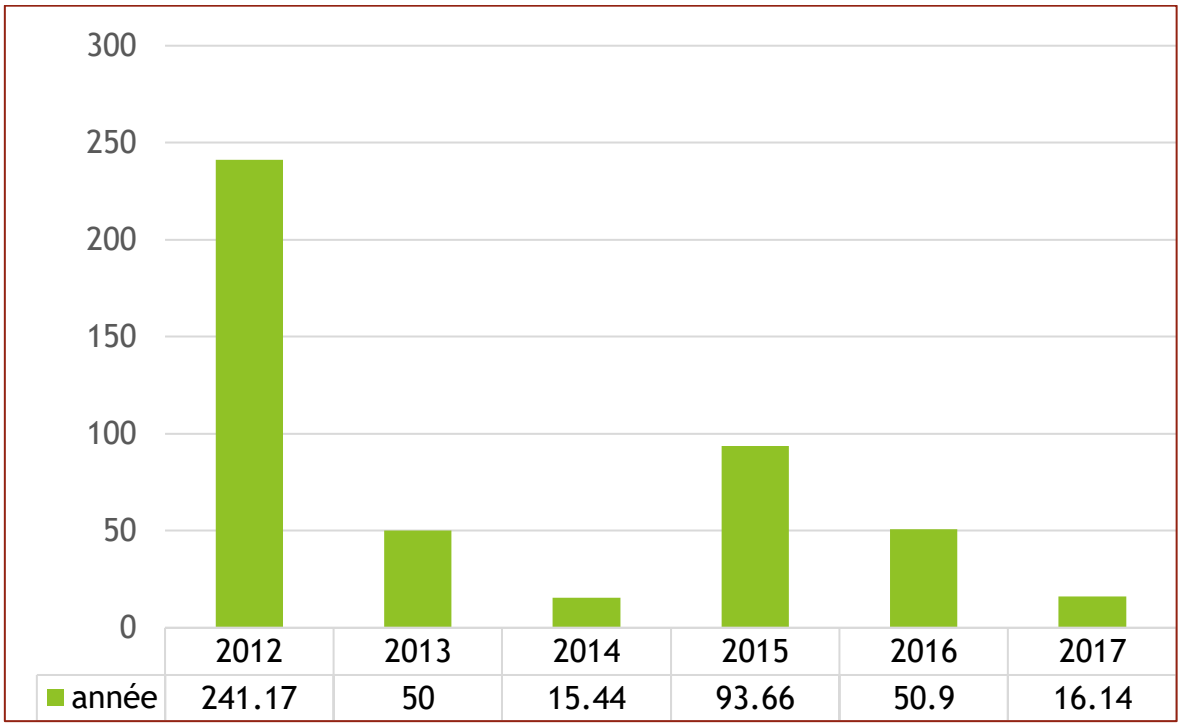

L' analyse de cette courbe des taux d accroissement montre que les besoins de prise en charge des enfants en difficultés est forte lorsque l'offre de soins n existe pas encore sur le territoire comme en 2012 sur la copler et en 2015 lors de l élargissement aux 4 communautés de commune.

Le taux d' accroissement diminue rapidement ensuite ,démontrant ainsi, qu il n y a pas un excès de demandes malgré la diffusion de l information auprès des familles et des partenaires.

REPARTITION PAR SITE

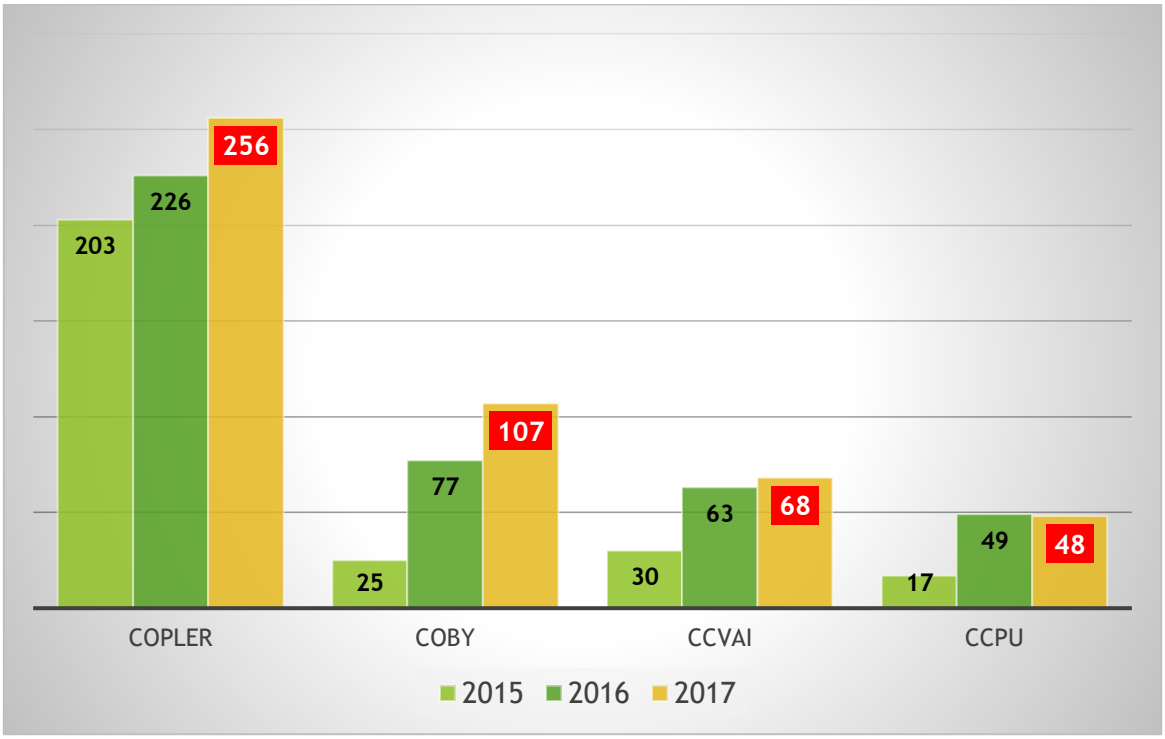

Pour des raisons financières, la prise en charge de nouvel enfant a été bloquée mi- octobre 2017 sur l'ensemble des territoires.

HYPOTHESES DIAGNOSTIQUES

A/ Par ordre de fréquence

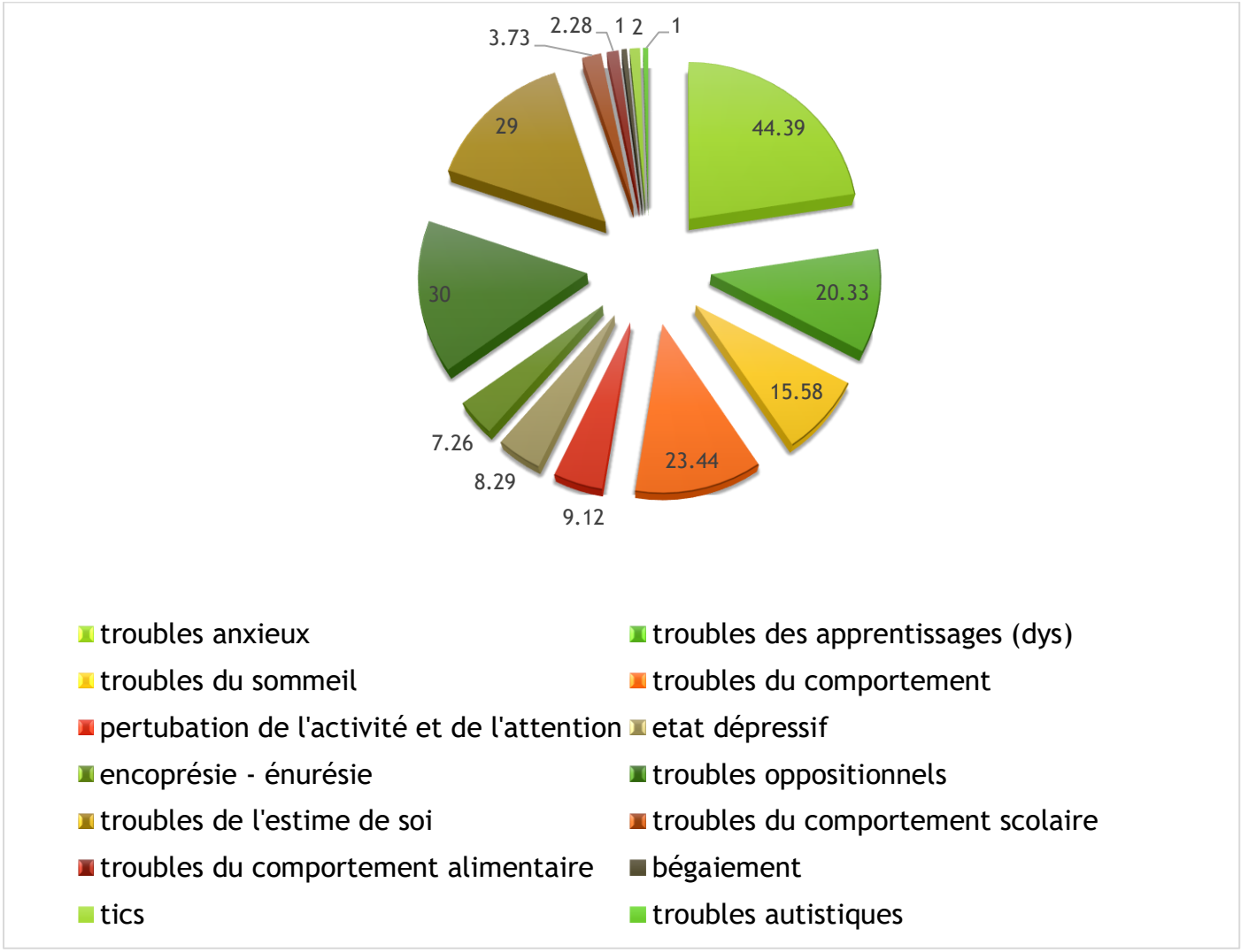

B/ Classification par diagnostics regroupés

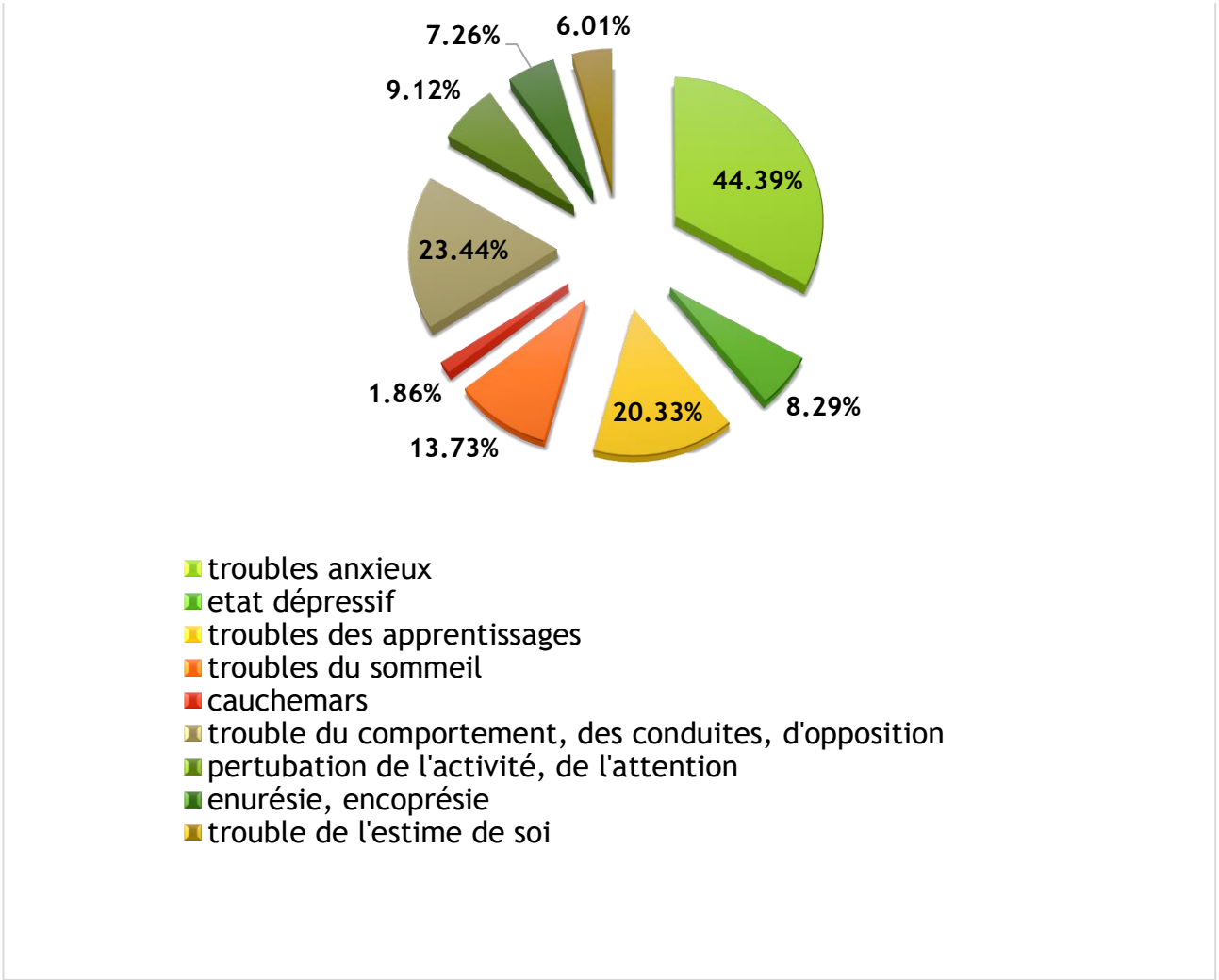

Les troubles anxieux sont les plus fréquents (44.39%), les troubles du comportement sont aussi Souvent évoqués et entrainent une demande de prise en charge (23.40%). Les troubles des apprentissages représentent (20.33%) des prises en charge associées ou non à d'autres troubles. Les enfants suivis ou orientés vers les orthophonistes ne sont pas répertoriés ici.
On note une fréquence importante des troubles du sommeil (15.59%) qui pourtant semble sous-estimée (*selon Alain Picard 30% des enfants et adolescents présenteraient des troubles du sommeil).
Le nombre d'enfants ou adolescents présentant un état dépressif est lui aussi significatif 8.29%.

* *Alain Picard (pôle de pédiatrie, hôpital Raymond Pointcarré, 92300 Garches*
Trouble du sommeil de l'enfant et l'adolescent
CAIRN infos. La lettre de l'enfance et adolescence 2008/1 numéro 71

PRISES EN CHARGE SELON LE SEXE

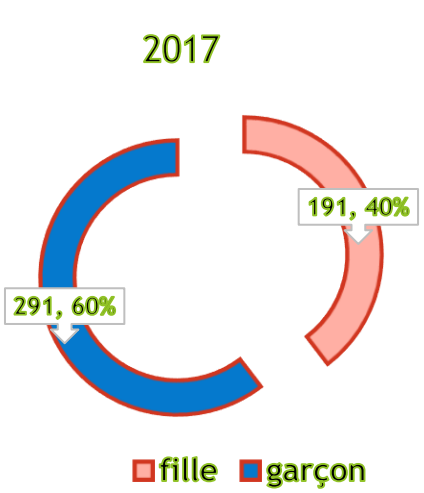

LES TRANCHES D'AGE

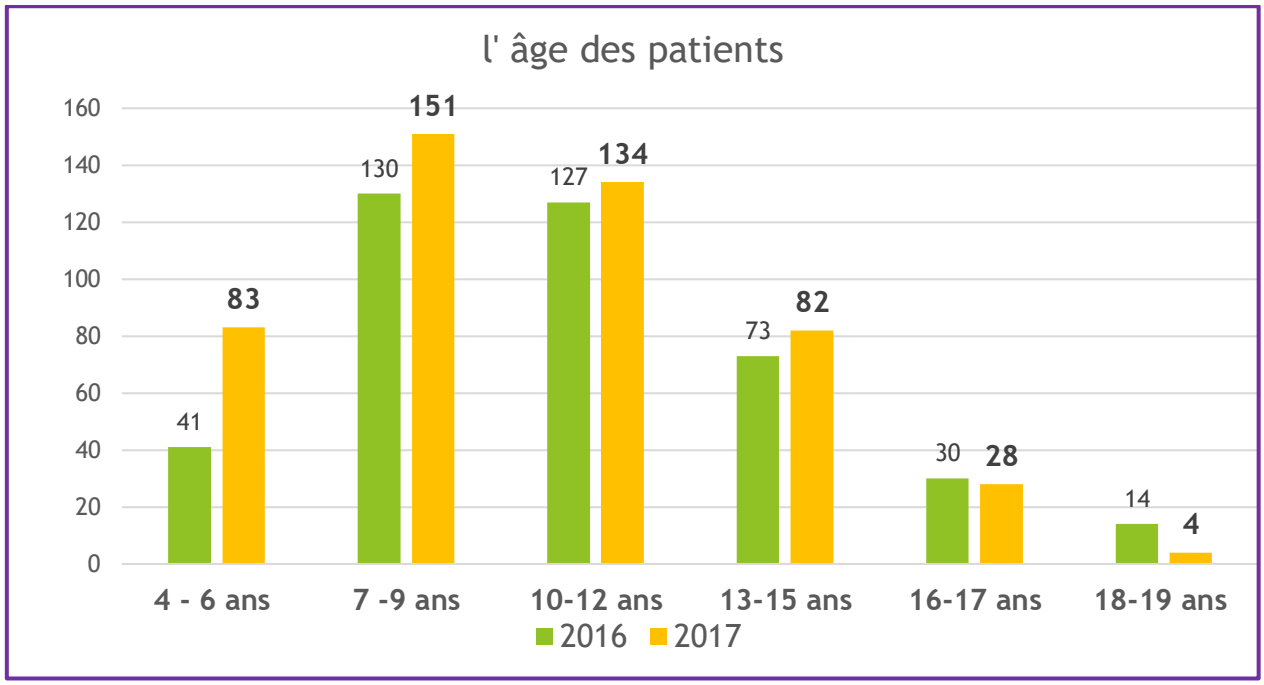

Augmentation de 49% de l'accueil des 4-6 ans en 2017, qui peut peut-être s'expliquer par le fait que les écoles nous sollicitent de plus en plus pour le dépistage des troubles des apprentissages des difficultés de comportement. Les enfants en difficultés sont repérés avant l'entrée en CP.

76% des enfants accueillis au SAMEAD se situent en 7 et 15 ans.

PROVENANCE DES PATIENTS

ANNEE 2017

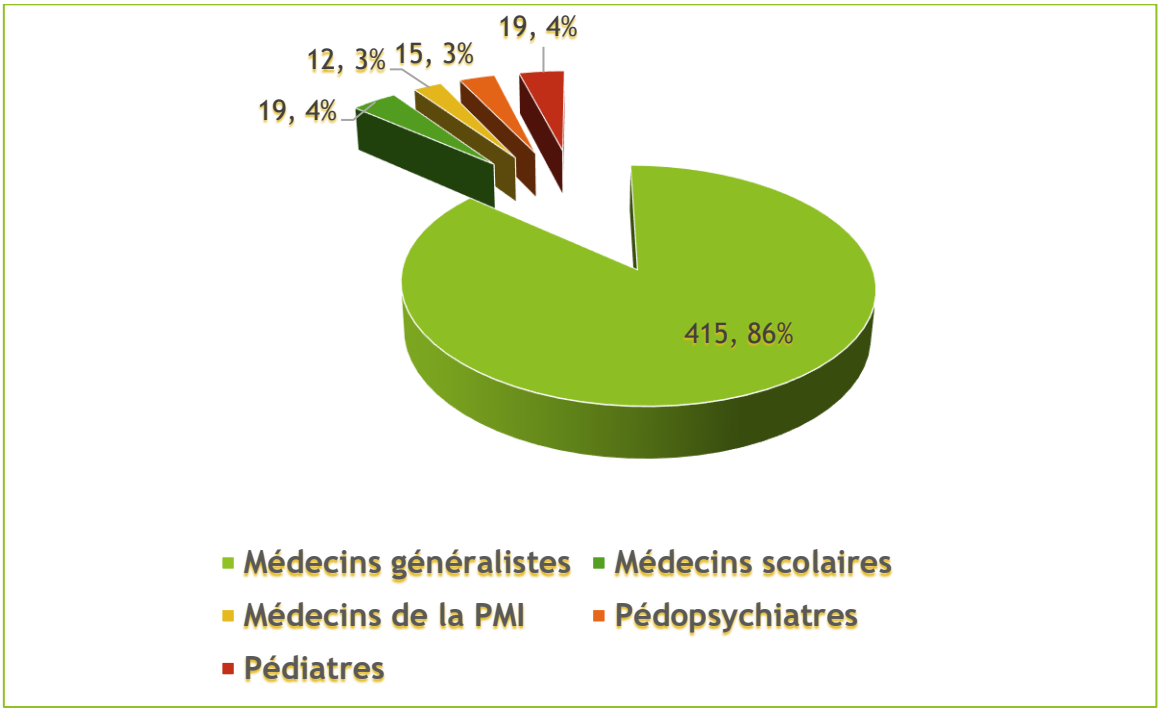

Ce sont les médecins généralistes qui cette année encore adressent le plus grand nombre de patients 86%. Cependant en hausse, les orientations d'origine pédiatriques + 3% et la médecine scolaire + 3% aussi.

ANNEE 2016

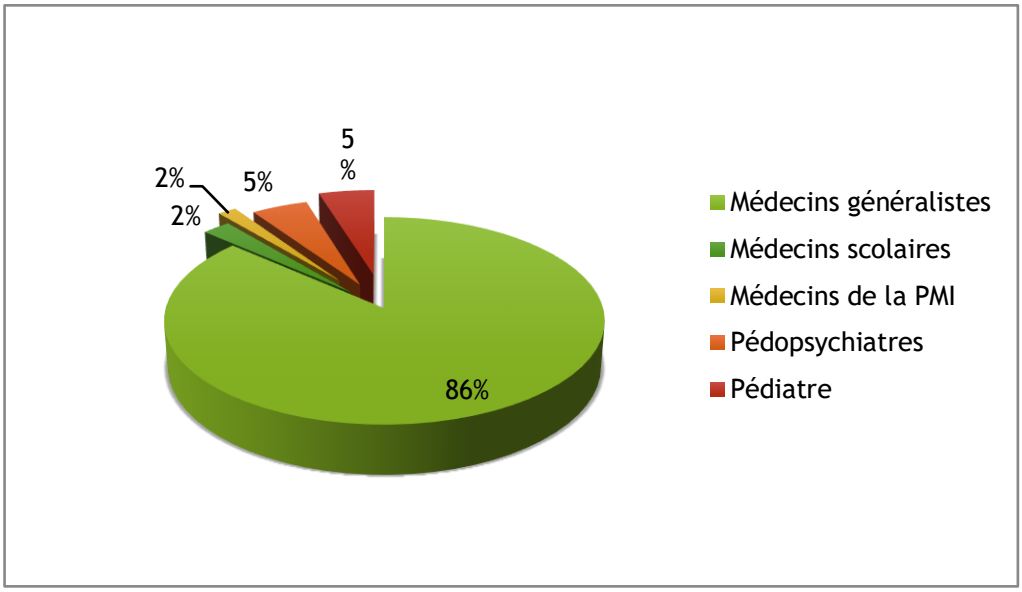

ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ENFANTS

ANNEE 2017

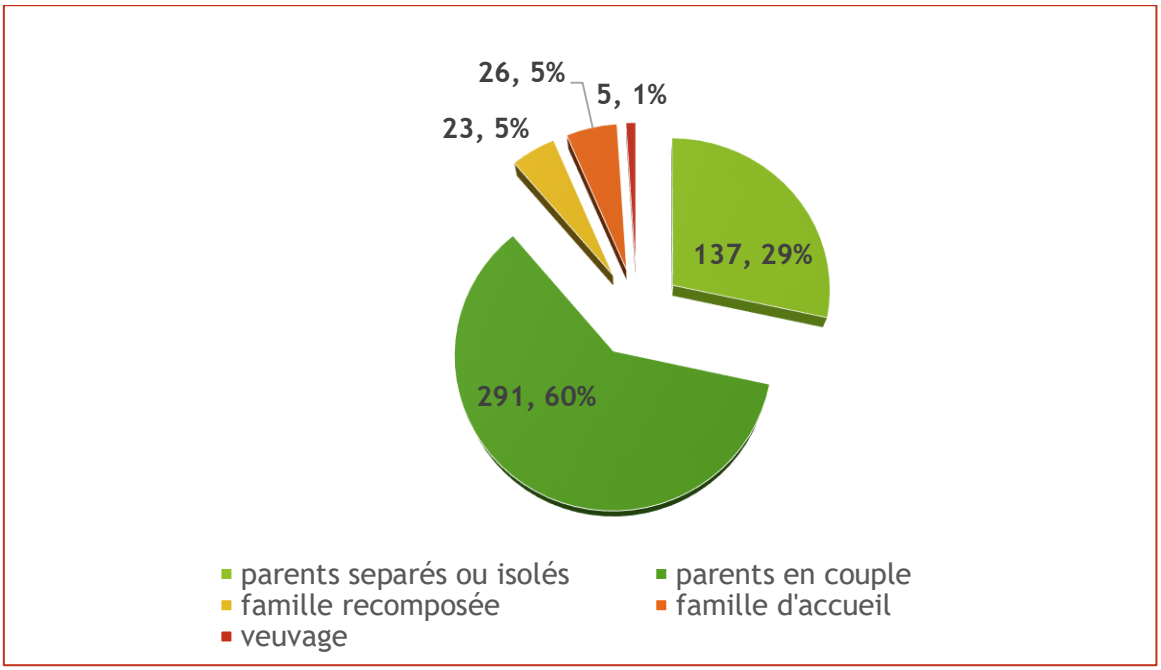

ANNEE 2016

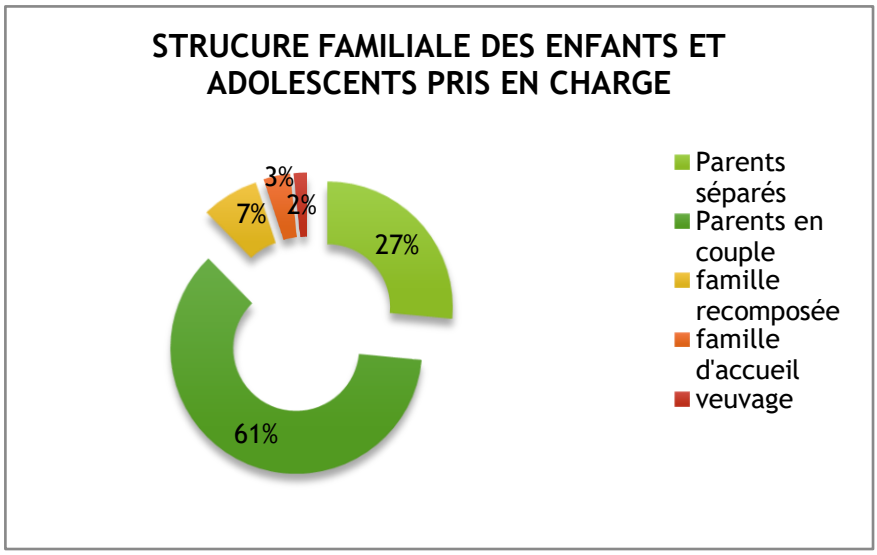

.

Légère hausse des parents séparés 29% (pour 2016 27%) des familles d'accueil 5% (3% en 2016)

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

ANNEE 2017

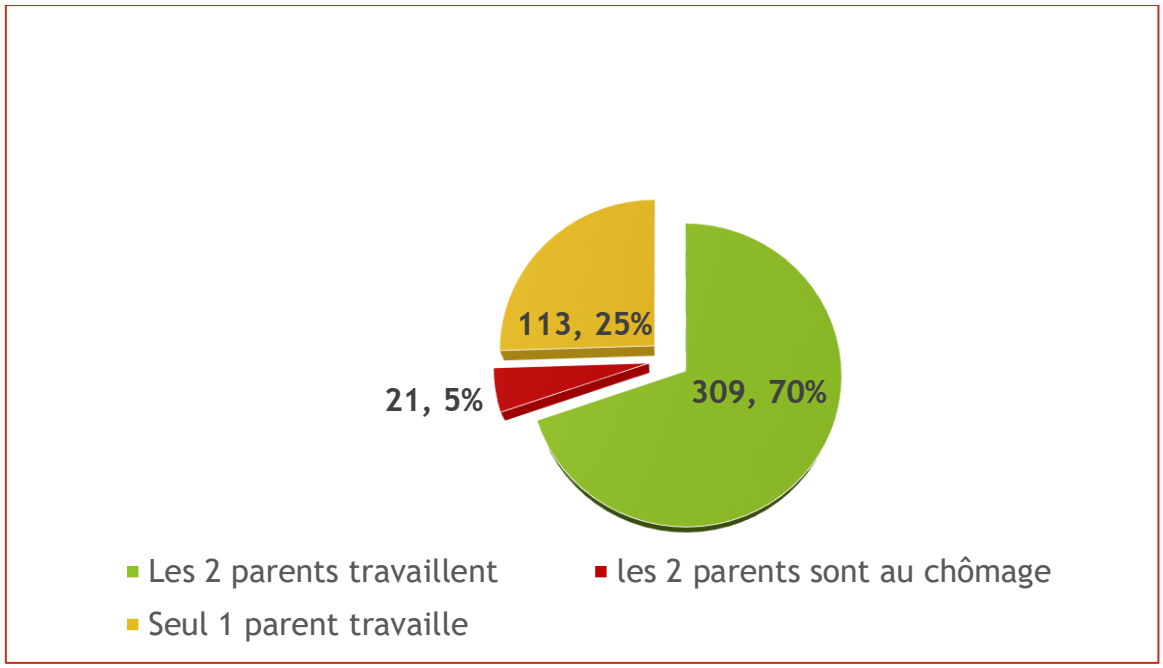

ANNEE 2016

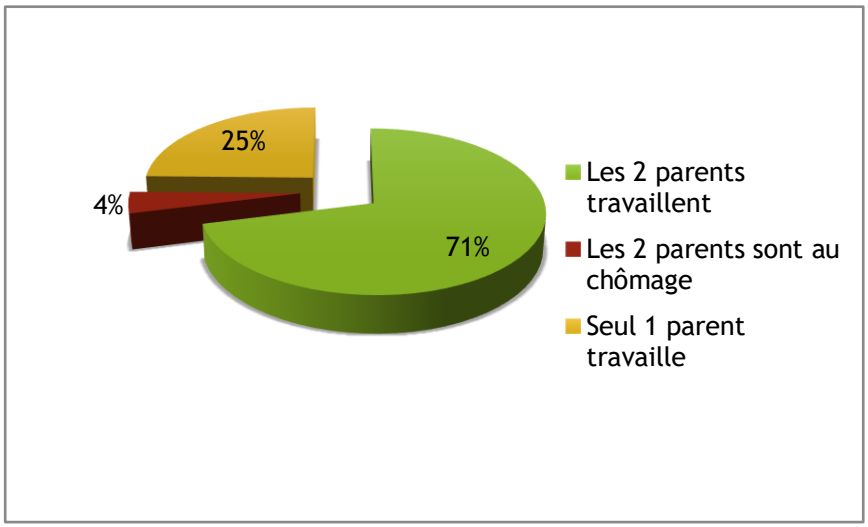

Augmentation de 1% pour le chômage des deux parents en 2017.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

A la fin des soins dans le dispositif, une enquête de satisfaction est adressée aux parents de L'enfant avec une enveloppe timbrée pour le retour.
Les thèmes du questionnaire portent sur l'accueil de l'enfant, sur les informations qui Sont données aux familles, sur le fonctionnement du SAMEAD, sur la confidentialité.
Les deux dernières questions sont de savoir si les soins engagés ont aidé l'enfant et si la famille Conseillerait le SAMEAD.

99 questionnaires nous ont été retournés sur 250 sorties, soit 39.6 % de réponse.

Question 1 votre accueil, êtes-vous satisfait de l'accueil de votre enfant au SAMEAD
Très satisfaits 70,70 %
Satisfaits 22,22 %
Peu satisfaits 2%
Non satisfaits 1%

Question 2-1 votre information, vos droits, le fonctionnement du SAMEAD
Très satisfaits 58,58%
Satisfaits 35, 35%

Question 2-2, les soins engagés ont-ils aidés votre enfant
Très satisfaits 55,55%
Satisfaits 33,33%
Non satisfaits 2
Non pas répondus 5

Question 3 pensez-vous que la confidentialité a été respectée
Très satisfaits 65,65%
Satisfaits 26,26%

Question 4 conseillerez-vous le SAMEAD
OUI 92,92%
NON 3
Pas de réponse 3

Remarques et commentaires des Parents
Quelques remarques à prendre en compte 7 sur 99 questionnaires retournés

-« Ne pas mettre l'entête du SAMEAD sur les enveloppes des courriers adressées aux familles pour respecter la confidentialité ».
-« Peut-être un peu plus de communication car beaucoup de familles ignorent l'existence du Samead ».
-« dommage que les RDV les jeudis ne soient pas possible ».
-« Les psys. Laissent beaucoup de temps parole aux enfants mais il y a parfois des « enfants bloqués »il faudrait poser des questions aux enfants pour avoir plus d'échanges.

Essentiellement des remarques positives 27 sur 99 questionnaires

-« Un immense Merci à l'équipe du SAMEAD pour leur aide très précieuse ».
-« J'ai beaucoup apprécié le travail …..notre enfant a progressé…….délai de prise en charge rapide ».
-« que ça continue…. mais pas toujours facile de passer par le médecin qui conseille le Samead ».
-« bienveillance, gentillesse, compétence de l'équipe ».

LE TRAVAIL DU SAMEAD EN COLLABORATION

Le SAMEAD travaille en lien direct avec les **centres hospitaliers de Roanne et du Forez.**
Les réunions cliniques se font en présence des pédopsychiatres chefs de service dans chacun des Hôpitaux de référence.
Très souvent les services de pédopsychiatrie nous adressent des patients qui habitent sur nos territoires. Nous travaillons avec le **service de neuro-pédiatrie de l'hôpital de Roanne,** pour les bilans, les consultations pour les troubles des apprentissages.
Comme nous l'avons déjà évoqué, **les médecins généralistes, les médecins de la PMI** nous confient leurs patients afin qu'ils bénéficient d'une prise en charge rapide de leurs troubles. Ceux-ci sont informés de la suite des soins et leur avis est demandé si nécessaire.
Pour l'Education Nationale, le SAMEAD est un partenaire privilégié pour les enfants en difficultés scolaires. Les psychologues, les psychomotriciens ont participés à neuf E.S.S (Réunion de l'Equipe de Suivi de Scolarisation) des enfants qu'ils suivent, dont l'objectif est de faire un bilan de situation afin de réajuster le Projet Personnel de Scolarisation (PPS) de l'enfant.
En cas d'indisponibilité du professionnel pour se rendre à l'ESS, un rapport écrit est remis aux parents qui le transmettent à l'équipe.
Pour les infirmiers des collèges, le SAMEAD est un appui pour la prise en charge des adolescents difficiles. Des échanges téléphoniques avec l'infirmière coordinatrice et les psychologues sont réguliers.
Le médecin scolaire sollicite le SAMEAD pour les dépistages, mais aussi pour enclencher des soins spécialisés si besoin. Les professionnels **aident à l'élaboration du dossier MDPH** afin de faciliter la demande d'aide humaine ou matériel pour l'enfant.

Les Services Sociaux et les professionnels du SAMEAD travaillent ensemble. Ce qui est pour eux, un service de proximité accessible. Les échanges sont nombreux entres les éducateurs, les assistants sociaux.
Les familles dont l'enfant est pris en charge par le SAMEAD ont parfois des difficultés éducatives. Elles peuvent bénéficier d'une mesure d'accompagnement assurée par un éducateur qui va être en lien avec le professionnel qui suit l'enfant.
Pour les parents le SAMEAD est aussi un repère car ils font confiance au dispositif.
Le SAMEAD reçoit une dizaine d'enfant placés dans des familles d'accueil sur les territoires du SAMEAD.
Trois MECS et les lieux de vie sont sur nos territoires. Ils ne disposent pas de psychologue, les enfants accueillis ont souvent besoin d'un suivi, le SAMEAD propose une prise en charge dans un délai raisonnable (moins de 3 mois).

Lors d'une soirée d'information organisée par le SAMEAD, dans le cadre de leurs missions, Madame l'Inspecteur Protection des Personnes, Madame la Responsable d'Action Sociale nous ont apporté les éléments nécessaires sur l'**I**nformation **P**réoccupante.
De nombreux professionnels de la santé, de la petite enfance et de l'éducation nationale étaient présents.

La Maison des Adolescents de Roanne (MDA) et le SAMEAD ont chacun leur spécificité. Le SAMEAD reçoit le plus souvent des enfants préadolescents, d'une tranche d'âge comprise entre 9 et 15ans (76%).
Parfois l'enfant est orienté vers la MDA.

LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

LE SAMEAD est un partenaire actif du REAAP, ses professionnels salariés ou libéraux participent à des groupes de travail ou à d'autres manifestations, pour 2017 :

- Participation à la semaine 42 de la parentalité à l'initiative du REAAP. Le thème 2017 était *« Accompagner l'enfant dans sa relation aux autres ».*
  Le SAMEAD était présent à
  - à Balbigny : projection d'un film « Fratrie : entre calme et tempête » suivi d'un débat animé par une psychologue et d'un pédopsychiatre.
  - à La Ricamarie : Animation d'un atelier parent en proposant l'Art thérapie comme support à la communication
  - à Mably : clôture de la semaine avec une information – débat sur les troubles DYS animé par une psychologue.
- Participation à la journée santé de Fourneaux conjointement à la MDA (action à l'initiative de la Copler)
- Participation au groupe de travail sur la CCPU action parentalité animé par l'animatrice enfance jeunesse du territoire qui devrait aboutir à la mise en place d'ateliers des parents
- réunion avec les animateurs enfance jeunesse des territoires /actions parentalités qui devraient aboutir à des actions conjointes.
- Dans le cadre de la semaine de la maternelle, à l'initiative de l'école de Neulise, le SAMEAD anime une conférence-débat sur le thème « grandir avec les écrans ».

Ce sujet identifié comme prioritaire fera l'objet d'autres actions du même type sur l'année 2018

PERSPECTIVES POUR 2018

- Adaptation nécessaire aux réalités financières du budget (file active considérablement limitée)

La recherche de financement complémentaire en 2017 a donné lieu à de très nombreuses rencontres, élus locaux, élus départementaux, régionaux, députés, sénateurs responsables de services départementaux MDPH, responsables de l'ARS, mutuelle locale. Si celles-ci n'ont pas été fructueuses pour obtenir un apport financier complémentaire , elles nous ont permis de présenter notre activité et le plus souvent, recueillir des avis très positifs à notre égard et de très nombreux soutiens.

Nous défendrons dans les prochains mois notre projet pour qu'il soit reconnu comme **dispositif innovant au niveau national** ce qui nous ouvrira des perspectives pour bénéficier de financements complémentaires sur 5 ans.

- Élargissement aux communes autour de Panissières ?

Les élus locaux de ces communes rurales proches de notre territoire souhaitent ardemment un tel élargissement.

- Pérennisation du Samead dans le cadre de la convention signée avec l'ARS pour 3 ans.

Cette convention a déjà été signée il y a 1 an .Elle devrait nous permettre d'attendre la reconnaissance du dispositif en service médico-social au niveau régional et d'obtenir les budgets nécessaires à son optimisation.

- Réexamen de notre position pour le suivi des enfants de la CCPU.

Nous avons dû, faute de financement suffisant, renoncer à recruter un nouveau psychologue sur Saint Just en Chevalet et dénoncer le bail de location des locaux au sein de la MSP .Le devenir du CMP sur Saint Just en Chevalet et de nos moyens financiers détermineront la réouverture d'un lieu de soins de proximité avec éventuel partage de locaux et des ressources humaines.

- Meilleur utilisation des données collectées par les professionnels :

Il est impératif de répondre aux exigences de rigueur vis-à-vis de notre activité, d'évaluer au mieux celle-ci .Ne serait-ce que pour rendre compte et conforter auprès de nos financeurs un regard favorable sur le bienfondé de notre action.

- Mise en place de stage d'interne de médecine générale

Elle devrait se faire à l'automne 2018 .Elle permettrait d'améliorer encore la prise en charge des enfants. L'interne pourrait participer, sous l'autorité du maître de stage ,à l'élaboration du projet de soins en menant des consultations , en réalisant des tests diagnostiques tout en se formant au sein du CMP de Roanne dans le domaine de la psychopathologie de l' enfant et de l'adolescent , du dépistage de l'autisme et des troubles d'apprentissage.

- Formation des professionnels

Les professionnels de santé contactés semblent s'intéresser à la mise en place d'une formation sur les rythmes de l'enfant et les troubles du sommeil. Celle-ci pourrait avoir lieu en 2018 et permettrait d'élargir le public afin de sensibiliser sur ce sujet les parents, les éducateurs et les assistantes maternelles.

D'autres thèmes ont un intérêt pour eux comme « grandir avec les écrans ».

Des formations spécifiques sur les troubles autistiques sont nécessaires dans les meilleurs délais. Elles permettront une mobilisation de tous les acteurs sur ce thème en

partenariat entre professionnels de santé, enseignants, bénévoles associatifs, spécialistes du centre de référence.
L'autisme et troubles apparentés (TED) doivent être mieux repérés dès les premières années de la vie pour une meilleure prise en charge des enfants atteints.
Les médecins généralistes en milieu rural ont une activité pédiatrique importante. Ils ont un rôle primordial dans ce dépistage. Ils seront prioritairement ciblés et aidés pour ces formations.

- Soutien à la parentalité (ateliers des parents, journée d'accueil au collège).

Nous réfléchissons actuellement à des actions d'aide à la parentalité sous forme d'ateliers de parents ou d'animation de lieux d'échanges à destination des parents sur nos territoires.
Une action est en préparation sur la communauté de communes des pays d'Urfé par le comité de pilotage .

- Développement des partenariats (médecine scolaire)

Nous devons poursuivre le partenariat avec les professionnels de l'Education Nationale bien que nous ayons déjà des liens au quotidien pour:
- parfaire le dépistage, les bilans et la prise en charge des enfants présentant des troubles d'apprentissage.
- échanger sur les dispositifs mis en place par l'Education Nationale
- la prise en charge des enfants en difficultés et ou en situation de handicap.

RAPPORT FINANCIER 2017

DEPENSES 394 817,

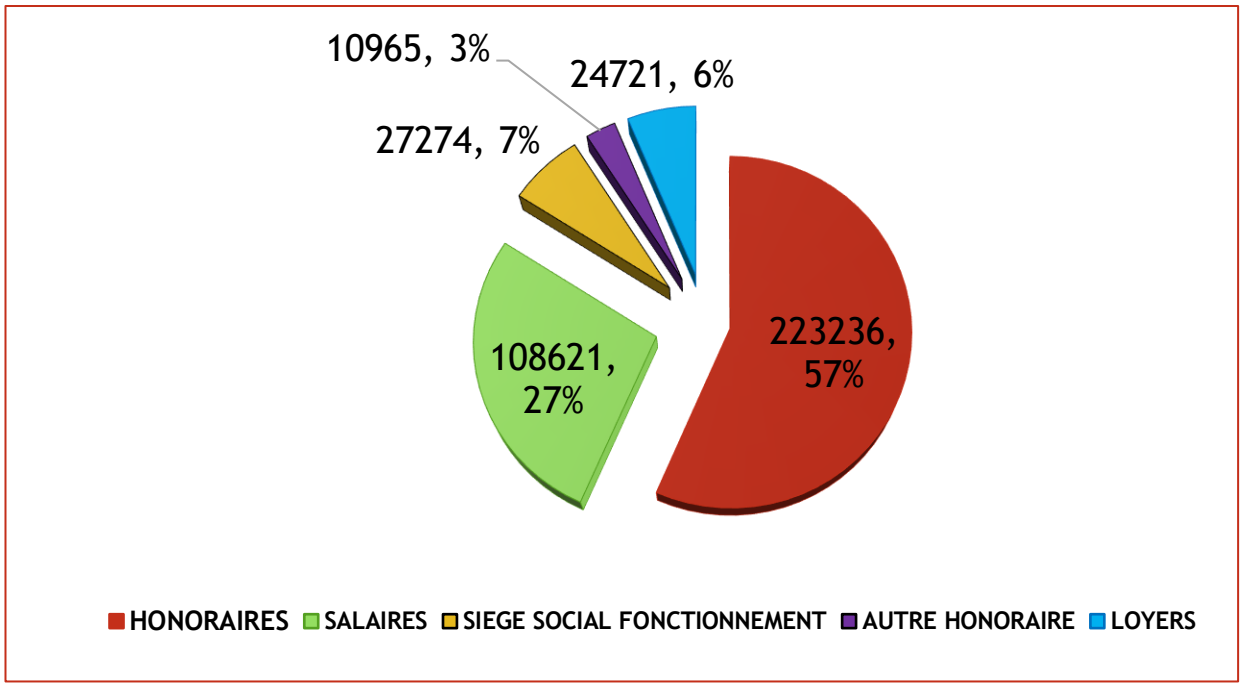

Les postes :

- **honoraires qui représentent 57 % du budget**, ce sont les honoraires versés aux professionnels libéraux qui assurent les prises en charge des enfants.

-**salaires chargés qui représentent 27 % du budget**, ce sont, le poste infirmier, le temps de secrétariat, le temps de coordination médicale.

-le siège social compte pour 7 % du budget, ce sont, le loyer chargé, le téléphone, internet, les fournitures les amortissements,…

-autres honoraires qui représentent 3 %ce sont les frais comptables, honoraires et autres…

- **les loyers qui représentent 6 % du budget,** ce sont, les parts des loyers chargés des sites, de Balbigny, St Germain Laval, pour le SAMEAD, pour le site de St Just en Chevalet, le SAMEAD a assumé la part entière sur l'année 2017

RECETTES correspondantes mises en œuvre.

394 817,

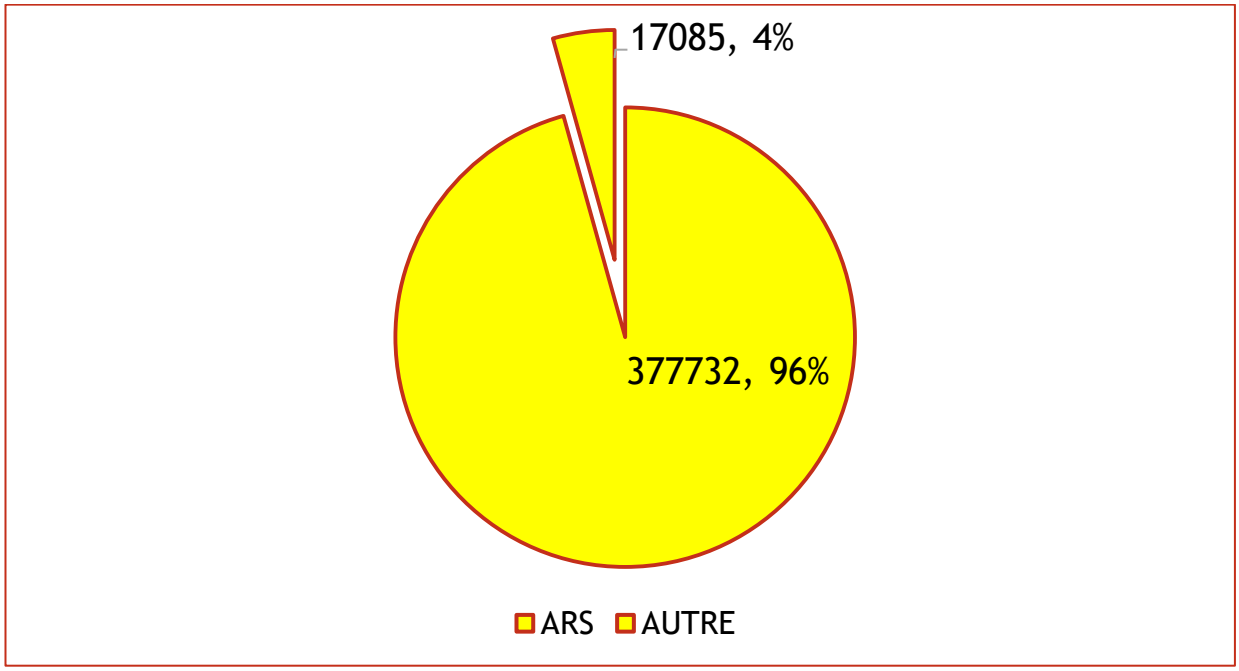

Le financement du SAMEAD repose pour 96 % sur la contribution de l'ARS.
C'est la subvention pour l'année 2017 = 256 837, €
Le reliquat de 2016 = 120 895, €

Le complément 17 085, (4 %) se répartit entre :
Les subventions parentalités CAF -MSA
Les cotisations des familles,
La part de location chargée des colocations sur les sites.

Glossaire

ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements médico-sociaux
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAF	Caisse Allocations Familiales
CAMPS	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel
CCPU	Communauté de Communes des Pays d'Urfé
CCVAI	Communauté de Communes de Vals Aix et Isable
CLIS	Classe d'Inclusion Scolaire
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
COBY	Communauté de Communes de Balbigny
COPLER	Communauté de Communes des pays entre Loire et Rhône
CTSM	Contrat Territorial de Santé mentale
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGOS	Direction générale de l'offre de soins
ETP	Equivalent temps plein
FIQCS	Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins
FIR	Fonds d'Intervention Régional
HAS	Haute Autorité de Santé
HCSP	Haut Conseil de la Santé Publique
IFSI	Institut de formation en Soins Infirmiers
INPES	Institut National d'Education et de Promotion de la Santé
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS	Maison d'enfants à caractère social
MSP	Maison de santé pluridisciplinaire
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRS	Plan Régional de Santé
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
TED	Troubles Envahissants du Développement.
TSA	Troubles du spectre autistiques
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

SAMEAD PLUS
INTERCOMMUNAUTAIRE

Service d'Aide Multi professionnelle
pour Enfants et Adolescents en Difficultés

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ MONTBRISON FEURS

Roanne Centre Hospitalier

Vals-d'Aix-et-Isable

CoPLER

Communauté de Communes du Pays d'Urfé

Communauté de Communes de Balbigny